

CONSEIL GENERAL



MARCHISSY

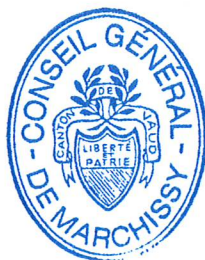
Vous êtes convoqués à la séance du Conseil général
le mercredi 10 décembre à 20 h 15
à la Grande salle communale

L'ordre du jour est le suivant :

1. Partie statutaire
2. **Préavis municipal n° 6-2025** : Budget 2026
3. Rapport du délégué de l'**AISE**
4. Rapport du délégué de l'**APEC**
5. Rapport du délégué de **Région de Nyon**
6. Rapport du délégué de l'**ORPC**
7. Communications de la Municipalité
8. Divers et propositions individuelles

IMPORTANT :

Il est porté à votre attention qu'en tant que conseiller.ère assermenté.e votre présence est requise pour le bon fonctionnement du Conseil général (atteinte du quorum). Si vous ne pouvez être présent.e à la séance, merci de vous excuser auprès de la secrétaire, (079.723.42.26) ou par mail : secretariat.conseilgeneral@marchissy.ch, afin que nous puissions prendre nos dispositions. Selon l'art 6.2 de la loi sur les communes : Un.e membre du conseil général qui manque deux séances du conseil général consécutives sans juste motif est réputé.e démissionnaire.



La Présidente

Laurence Bassin

Annexes : le préavis et le procès-verbal du dernier Conseil sont joints à la convocation.